

Education Populaire : une longue histoire, un avenir à inventer

Je tiens tout d'abord à remercier le FEC et Espaces Dialogues pour cette invitation à échanger autour de cette question de l'éducation populaire, de retrouver ici nombre d'amis et de pouvoir débattre avec Yann Gilg, avec qui j'ai par le passé eu l'occasion de travailler, autour précisément du sujet qui nous occupe ce soir « *un avenir à inventer pour l'éducation populaire* » et de croiser en la personne de Richard Muller, un représentant de la mouvance chrétienne de l'éducation populaire. C'est toujours avec un grand intérêt que j'ai travaillé avec sa composante, jeune, le MRJC ¹, l'une des associations de jeunes particulièrement inventive et partenaire de confiance.

Education populaire, une longue histoire

Je voudrais commencer comme il se doit en réinterrogeant le titre qui nous est proposé. A « *passé mouvementé* » je préférerais *longue histoire*. L'éducation populaire a une histoire longue et complexe et d'autant plus complexe à saisir qu'elle n'a jamais été constituée comme objet de recherche historique. Les travaux qui lui sont consacrés sont relativement récents et encore très fragmentaires. Ils ne démarrent qu'autour des années 90, sous l'impulsion, notamment, de mon amie Françoise Tétard, hélas trop rapidement disparue. « **Education populaire à inventer ou réinventer** », certainement mais c'est un processus à l'œuvre depuis la fin des années 80, le début des années 90. Il y a depuis, effectivement, réouverture de la question de l'éducation populaire de son actualité également fin des années 80, début des années 90. Saluons ici l'intuition qu'en eut Catherine Trautmann lorsqu'alors elle crée à Strasbourg une délégation à l'éducation populaire, d'adjoint à l'éducation populaire qu'elle me confie. Strasbourg est alors partie prenante de ce retour sur l'éducation populaire d'un certain nombre d'acteurs. A Strasbourg, l'éducation populaire prend une figure originale dans la mesure où une collectivité se pose alors comme acteur de l'éducation populaire alors qu'historiquement elle avait été surtout d'initiative associative. Nous inventions !

... à Strasbourg

Ce moment était marqué par un incontestable retour à l'éducation populaire. Des associations nouvellement constituées se réclamaient explicitement de l'éducation populaire. C'était le cas d'associations² comme l'AFEV, ANIMAFAC, ATTAC, les Petits débrouillards, Unicité et l'ANACEJ, bien entendu, dont je salue ici l'actuel président Mathieu Cahn... et Claire Jodry directrice fondatrice de l'association en 1991 et à l'origine du premier Conseil d'enfants à Schiltigheim en 1979 avec Lucien Ganter, adjoint au maire d'Alfred Muller. Par ailleurs des réseaux anciens et jusque-là étrangers à toutes références à l'éducation populaire commençaient à s'en réclamer comme ATD Quart Monde³ ou la Fédération des Centres sociaux dont on connaît toute l'importance à Strasbourg. On observera encore que la Ligue de l'enseignement qui avait choisi un temps de devenir Ligue de l'enseignement et de la formation permanente réintroduit, un peu plus tard, dans sa titulature une référence explicite à l'éducation populaire en se définissant, désormais, comme « *Ligue de l'enseignement. Un avenir par l'éducation populaire* ». Son actuelle présidente, Nadia Bellaoui, était alors étudiante à Strasbourg engagée dans la création d'ANIMAFAC, dont elle a été longtemps la présidente nationale. Les Universités populaires connaissent une nouvelle fortune et l'Alsace est l'un des berceaux de sa renaissance avec l'Université populaire de Mulhouse animée alors par Jean-Louis Hoffet puis Denis Rambaud sans oublier l'Université populaire européenne de Strasbourg de Lucien Braun, l'une des plus anciennes de France.

Dans un champ tout à fait différent, relevons qu'une partie du mouvement hip-hop se réclamait explicitement de l'éducation populaire. A Strasbourg les Sons de la rue qui ont donné naissance à la Compagnie Mémoires Vives sous la houlette de Yann Gilg, lancé dans le cadre du Centre socio-culturel de l'Elsau et patronné par Moktar Benaouda, se distinguait déjà comme figure marquante de tout un courant du Hip hop se réclamant de l'éducation populaire et réinterrogeant profondément l'approche de la création artistique mais aussi la question du politique.

... au niveau de l'Etat

L'Etat lui-même amorce un retour à l'éducation populaire. Le Ministère de la culture qui s'est constitué en rupture avec l'histoire de l'éducation populaire au début des années 60 met en place un protocole de travail avec les Fédérations d'Education Populaire à l'initiative, cette fois encore, de Catherine Trautmann ⁴ ministre de la culture. De son côté le Ministère de la jeunesse et des sports, sous la

direction de Marie-Georges Buffet, lance un vaste débat autour de l'éducation populaire : l'Offre publique de réflexion sur l'avenir de l'éducation populaire en 1998 et transforme sa direction de la jeunesse en direction de la jeunesse, de la vie associative et de l'éducation populaire (1999). A un tout autre niveau, se fait jour un intérêt renouvelé pour l'éducation populaire de collectivités territoriales. De 1995 à 2001, la Ville de Strasbourg mettait en place un important et original programme d'éducation populaire, initiative suivie par d'autres villes et collectivités, départements ou régions.

Tous ces éléments nous invitent à réfléchir à ce qui dans notre société provoque ce retour de l'éducation populaire qui, il y a quelques années encore, était considérée comme archaïque voire moribonde au terme d'une longue histoire sur laquelle je voudrais d'abord revenir comme on m'y a invité avant de traiter de ce qui fait aujourd'hui actualité dans l'éducation populaire.

De l'éducation populaire dans toutes ses histoires

Même si la revendication populaire est très ancienne et remonte à la fin du XVIII^e siècle, au début du XIX^e siècle, elle ne s'impose vraiment, dans la forme que nous lui connaissons aujourd'hui que dans le dernier tiers du XIX^e siècle. Auparavant elle relève de ce que Frédéric Chateigner, dans une thèse soutenue à Strasbourg, désigne comme la première formule de l'éducation populaire, celle qui se structure autour de la revendication de l'accès pour tous à l'instruction⁵. Ce combat gagné, avec l'introduction des lois Ferry, l'objet de l'éducation populaire se déplace. On peut considérer que le mouvement des Universités populaires né dans la mouvance des défenseurs du capitaine Dreyfus est dans notre pays le premier grand mouvement d'éducation populaire même si on peut lui trouver certes des antécédents dans la création de la Ligue de l'enseignement en 1866, le mouvement des Bourses du travail en 1886 et la création des cercles d'études sociales du Sillon d'inspiration démocrate chrétienne de Marc Sangnier (1889). Cette simple évocation souligne d'emblée l'extrême diversité idéologique et sociale de l'éducation populaire : laïque mais aussi confessionnelle, populaire mais aussi ouvrière.

l'empreinte du Front Populaire

Tous ces mouvements trouvent leurs prolongements au lendemain de la Grande guerre après 1918 dans la multiplication des mouvements de jeunesse – scoutisme, auberges de jeunes ou organisations de jeunes liés à des partis politiques qui revendiquent tous une dimension éducative-mais aussi dans l'émergence d'une revendication de « **culture populaire** » **tout aussi bien comme culture du peuple que culture pour le peuple, portée par une pléiade d'associations**. Ces expressions nouvelles furent prises en compte par le Front populaire qui sous l'impulsion de Jean Zay développe un large programme de culture populaire et conforte les mouvements d'éducation populaire comme mouvement de jeunesse en leur déléguant les politiques de jeunesse : Pour le Front populaire leurs conceptions et mises en œuvre ne doivent pas émaner de l'Etat mais de la société civile. Une politique de jeunesse d'Etat ne peut être qu'une politique d'embrigadement à l'exemple de ce qui se passait alors dans l'Allemagne nazie, l'Italie fasciste ou encore l'URSS stalinisée. C'est alors que s'impose durablement le syntagme jeunesse / éducation populaire, le « jépésisme » pour paraphraser Raymond Queneau qui parlait dans Zazie dans le métro de « ratpisme ». Ce glissement vers la jeunesse des problématiques d'éducation populaire tend à éloigner de fait les mouvements de la prise en compte d'autres tranches d'âges et à établir une coupure entre éducation populaire et mouvement ouvrier, à relativiser la dimension sociale de l'éducation populaire.

la seconde moitié du XXe

Il faut en fait attendre la Libération et les années d'après-guerre pour voir véritablement s'imposer dans l'espace public le programme et les revendications de l'éducation populaire. Se constituent alors des mouvements majeurs comme celui des Maisons de jeune et de la culture, les Francs et franchises camarades (aujourd'hui Francas), Peuple et Culture et un peu plus tard Léo Lagrange. Les CEMEA qui s'étaient constitués un peu plus tôt, au temps du Front populaire autour de la question de la formation des animateurs de colonies de vacances connaissent un nouvel essor.

C'est le temps où il faut « *rendre la culture au peuple et le peuple à la culture* » pour reprendre la fameuse formule de Peuple et Culture. C'est le temps où l'Etat se dote d'une direction des mouvements de jeunesse et de l'éducation populaire et crée un corps prestigieux d'instructeurs d'éducation populaire, qui deviendront par la suite CTP (Conseillers techniques et pédagogiques) et aujourd'hui les CEPJ

(Conseillers d'éducation populaire et de jeunesse). C'est aussi le temps où Jean Vilar crée le festival d'Avignon, étroitement lié à l'expérience de l'éducation populaire comme d'ailleurs la décentralisation théâtrale. Il proclame sa volonté de faire un théâtre « élitiste pour tous ». Les mouvements qui se réclament de l'éducation populaire se voient confirmer, dans le prolongement des choix du Front populaire, la délégation aux mouvements d'éducation populaire de la mise en œuvre de politiques de jeunesse avec des moyens plus ou moins importants selon la conjoncture politique.

Le gaullisme et la création de la V^e République bouleversent la donne avec la mise en œuvre d'une politique volontariste d'équipement du territoire et la professionnalisation de l'animation et en mettant en œuvre une véritable politique d'Etat de la jeunesse comme de la culture. L'éducation populaire n'en restera pas moins une composante incontournable des politiques de jeunesse et d'éducation. Celle-ci s'organise avec la création au lendemain de mai 1968 du CNAJEP (Comité national des associations de jeunesse et d'éducation populaire). Dans les années qui suivent, les années 70 - 80 le projet d'éducation populaire se trouvera fortement menacé par le développement de nouveaux référentiels comme ceux de la prévention spécialisée, de l'animation, de l'action culturelle et de l'éducation permanente puis dans les années 80 par celui de l'insertion. Les mouvements d'éducation populaire entrent en crise, essaient de se repositionner par rapport à ces nouveaux référentiels d'action publique. Les fédérations d'éducation populaire ont su cependant conserver vivant un héritage, une histoire, des pratiques, des méthodes et des valeurs au prix souvent de leur professionnalisation et de leur spécialisation

De ce rapide survol historique il semble a priori difficile de dégager des valeurs qui seraient communes à l'ensemble des mouvements qui s'en réclament. On peut cependant, à travers tous les mouvements, dégager un invariant. Tous ceux qui se réclament, ou se sont réclamés, de l'éducation populaire, défendent le principe : **l'accès à la culture et aux savoirs pour le plus grand nombre comme condition inséparable de l'exercice de la de la citoyenneté.**

Ce principe renvoie à l'idée que l'homme, quel que soit sa condition, est capable. S'il y a une **valeur commune à l'éducation populaire, elle renvoie fondamentalement à cette idée de l'homme est et doit être considéré comme un être capable.** Là est le socle commun au fondement de tous ceux qui se réclament ou se sont réclamés de l'éducation populaire ⁶.

De l'actualité de l'éducation populaire

Revenons maintenant à ce qui fait l'actualité de l'éducation populaire depuis les années 90 : Elle vient s'enraciner dans la crise que traversent quatre grandes institutions politiques qui avaient vidé de sa substance l'éducation populaire telle qu'elle s'était développée au lendemain la 2^e guerre mondiale, le tout à l'école, l'action culturelle, la politique de la ville et les institutions de temps libre.

Elle se nourrit d'une nouvelle configuration historique par **l'émergence de nouveaux rapports au savoir avec le développement de la société de la connaissance et de l'information et de nouvelles formes de lien social** qui s'expriment tant à travers de nouvelles modalités d'engagement, que de l'explosion du phénomène associatif.

L'actualité de l'éducation populaire s'inscrit d'abord dans la crise que traverse aujourd'hui un certain nombre d'institutions en relation directe historiquement avec l'éducation populaire, qu'il s'agisse de l'implosion de notre système scolaire, des impasses des politiques culturelles, que de la crise des institutions du temps libre auxquelles nous ajouterions volontiers l'épuisement de la politique de la ville qui est amenée progressivement à convoquer des thématiques qui renvoient aux invariants de l'éducation populaire. C'est le sens même du rapport de Marie-Hélène Bacqué et de Mohamed Mehmache *Pour une réforme radicale de la politique de la ville*. Il préconise une réorientation de cette politique autour du développement du pouvoir d'agir, d'une démarche d'"empowerment" (intensification des politiques publiques co-élaborées et qui s'appuient sur les initiatives citoyennes), avec le positionnement des citoyens au cœur des services publics, et l'accompagnement de démarches de formation et de co-formation.

L'actualité de l'éducation populaire est aussi appelée par les nouvelles configurations de notre société qui placent au cœur de leur développement, la question de **l'accès aux savoirs à travers le développement de la société de l'information et de la communication**, et met à l'ordre du jour la question de l'éducation tout au long de la vie. De notre capacité à maîtriser les nouvelles technologies - non seulement dans leur dimension technique mais aussi et surtout dans leurs usages et leurs contenus - dépend en partie l'avenir de notre société démocratique. Avec la télévision numérique et

Internet, nous disposons de nouveaux outils à la portée du plus grand nombre, et nous ne pouvons nous contenter de faire du citoyen un simple spectateur-consommateur. Les possibilités qu'offrent ces nouveaux vecteurs mettent chacun, derrière son écran, en position de produire des messages, du sens, de l'échange et par là-même de contribuer au développement de l'espace public, fondement même de notre système démocratique.

L'émergence de l'association

L'actualité de l'éducation populaire renvoie enfin au **renouvellement radical des formes de l'engagement dans notre société du fait du triomphe de l'individuation et de l'évanouissement des grands récits mobilisateurs religieux et politiques**. Dans ce contexte conjugué de brouillage des grands marqueurs idéologiques et de disparition de « réserves de sens collectif » dans lesquelles s'inscrivait le processus de socialisation, le principe d'expérimentation et de mutualisation des expériences s'impose comme une nouvelle règle au cœur de la démarche d'éducation populaire.

Corollaire immédiat de cette deuxième proposition, l'actualité nouvelle de l'association comme forme privilégiée du lien social tel que le développe notamment Roger Sue dans « *Renouer le lien social* ». L'association s'inscrit comme **nouveau registre du lien social qui échappe aux conventions et définitions habituelles**. Elle n'est ni lieu communautaire, ni lieu contractuel mais « *lien original, fondé sur l'autonomie individuelle, la liberté et l'égalité d'individus libres et égaux en conscience et non plus seulement en principe* ».

Au XXI^e siècle, dans ce contexte de crise et de développement d'une nouvelle donne, la convocation de **l'éducation populaire trouve naturellement un regain d'intérêt**. D'abord parce que, de par de son histoire, elle est étroitement liée aux champs qu'occupent ces différentes questions, mais aussi parce que, de par la nature même de son projet, elle entre en résonance avec les préoccupations de notre temps : **éduquer dans toutes ses acceptions, « former » comme « conduire dehors »**. Enfin, de par sa **référence au « peuple »** elle convoque aussi ce qui est sa seule source de légitimité dans un réel système démocratique pour lequel le fondement ne saurait être le seul marché.

Jean-Claude RICHEZ,

Historien,

spécialiste de l'Education Populaire et des politiques de la jeunesse

¹ - Mouvement rural de la jeunesse chrétienne

² - AFEV, Association de la fondation des étudiants pour la ville (bénévolat étudiant autour de l'accompagnement scolaire, de la santé et de l'insertion), ANACEJ, Association nationale des conseils d'enfants et de jeunes (réseau de près de 500 collectivités ayant mis en place des conseils d'enfant et de jeunes), ANIMAFAC (réseau d'échange d'expériences et centre de ressources pour les initiatives étudiantes), Juniors associations (réseau permettant aux jeunes de moins de 19 ans de s'organiser et de mettre en œuvre leurs projets), ATTAC (mouvement alter-mondialiste organisé à l'origine autour du contrôle démocratique des marchés financiers et de leurs institutions), Les Petits débrouillards (association pour la promotion de la culture scientifique et technique).

³ - ATD Quart Monde, association de lutte contre la grande pauvreté fondée par le père Joseph Wresinski (1917-1988)

⁴ - RICHEZ, Jean-Claude « **La prise en compte de l'éducation populaire dans la politique culturelle de Catherine Trautmann** ». Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication, Centre d'histoire de Sciences-Po Paris chmcc.hypotheses.org/1254.

⁵ - Frédéric Chateigner, **Education populaire. Les deux ou trois vies d'une formule**, Thèse sous la direction de Vincent Dubois, Université de Strasbourg, 2012

⁶ - Voir par exemple Paul Ricœur, « **Devenir capable, être reconnu** », discours prononcé pour la réception du Kluge Prize, Bibliothèque du Congrès, Washington, 2005, publié dans *Esprit*, n°7, juillet 2005.

Pour aller plus loin

RICHEZ Jean Claude, **Education populaire : entre héritage et renouvellement**, Jeunesses Etudes et synthèses n°14, juillet 2013, Injep.

RICHEZ Jean Claude, **Cinq contributions autour de l'éducation populaire**, Paris, Injep, 2012

RICHEZ Jean Claude, **Les universités populaires en France. Un état des lieux à la lumière de trois expériences européennes : Allemagne, Italie, Suède**, Paris : Injep, 2018

2^e trimestre 2018 L n° 81

Ref. : Education